

## Fiche récapitulative

TEC112 | Droit des sociétés et des groupements d'affaires



28

Total d'heures d'enseignement



14

Crédits ECTS



04/09/2025

Début des cours prévu

### Programme

Partie 1. L'entreprise en société

Titre 1. La notion de société

Titre 2. La société-contrat

Titre 3. La société, personne juridique

Titre 4. La société sans personnalité juridique propre

Partie 2. Les principaux types de sociétés

Partie 3. L'économie sociale et solidaire et le monde des affaires

Partie 4. Les autres types de groupements

Partie 5. Prévention et traitement des difficultés

Partie 6. Droit pénal des groupements d'affaires

Titre 1. La responsabilité pénale

Titre 2. Les infractions de droit commun applicables aux affaires et les infractions spécifiques du droit pénal des sociétés et groupements d'affaires

### Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Objectifs pédagogiques : UE 2 - DROIT DES SOCIÉTÉS ET DES GROUPEMENTS D'AFFAIRES

- identifier les sources du droit des sociétés ;
- repérer les grandes évolutions historiques et économiques ayant donné naissance aux différentes formes sociétaires ;
- repérer l'influence du droit européen en droit des sociétés à travers quelques exemples concrets ;
- chercher une forme adaptée à la situation patrimoniale de l'entrepreneur (sociétaire, EIRL, entreprise individuelle).
- identifier les différents éléments constitutifs du contrat de société et les caractériser ;
- analyser le régime juridique des apports ;
- distinguer bénéfices et dividendes ;
- distinguer capital social et capitaux propres.
- analyser l'influence du régime matrimonial de l'associé sur le contrat de société ;
- analyser l'impact du débat de la nature juridique de la société sur la notion d'intérêt social.
- différencier constitution de la société et acquisition de la personnalité juridique ;

- schématiser le processus administratif aboutissant à l'acquisition de la personnalité morale ;
- analyser les conséquences d'un acte pris par une société en formation ;
- repérer les attributs de la personne morale et en analyser le régime juridique.
- analyser le fonctionnement interne d'une société et sa représentation vis-à-vis des tiers ;
- distinguer la rémunération liée au mandat social, du salaire lié au contrat de travail ;
- différencier les conditions et les conséquences de l'engagement de la responsabilité de la société, des dirigeants et des associés ;
- apprécier les contrôles internes et externes de l'action du dirigeant et leurs conséquences.
- identifier les causes de dissolution d'une société ;
- schématiser le processus de dissolution et de liquidation ;
- analyser les conséquences de la dissolution et de la liquidation pour la personne morale ;
- analyser les conséquences de la dissolution et de la liquidation pour les associés.
- distinguer les différentes formes de société sans personnalité juridique ;
- identifier les conséquences juridiques associées aux différentes formes de société sans personnalité juridique.
- schématiser et analyser les règles de fonctionnement de chaque forme sociétaire étudiée ;
- rédiger des clauses spécifiques des statuts (clause limitative de pouvoir, clause d'inaliénabilité, clause d'agrément) ;
- repérer dans des statuts les clauses non conformes (clause limitative de pouvoir, clause d'inaliénabilité, clause d'agrément, clause de préemption et clause d'exclusion) et les corriger ;
- analyser les opérations de contrôle au sein d'une société : rôles du commissaire aux comptes, contrôle des conventions réglementées, contrôle interne, procédure d'alerte ;
- différencier les principales valeurs mobilières (actions, actions de préférence, obligations) et expliquer leur régime juridique ;
- distinguer les actions et les parts sociales et justifier les conséquences juridiques de cette distinction ;
- analyser les opérations d'augmentation et de réduction de capital ;
- analyser les conditions et les conséquences d'une transformation pour chaque type de sociétés ;
- identifier les causes et les conséquences d'une dissolution spécifiques à chaque type de sociétés ;
- justifier le choix d'une forme sociétaire adaptée à une situation donnée.
- caractériser l'économie sociale et solidaire.
- mettre en évidence à partir d'une documentation l'importance croissante de l'économie sociale et solidaire et son encadrement par la loi.
- identifier les principes généraux régissant les associations et les sociétés coopératives.
- déterminer les conséquences de l'exercice par une association d'une activité économique.
- identifier une structure juridique adaptée à une situation donnée.

- identifier l'utilité de ces groupements dans des situations spécifiques.
- mettre en évidence les principales règles de fonctionnement de ces groupements.
- différencier le mandat ad hoc de la conciliation ;
- caractériser la notion de cessation des paiements ;
- identifier les conditions d'engagement d'une procédure collective ;
- présenter les acteurs des procédures collectives ;
- schématiser les procédures applicables en fonction du degré de la difficulté rencontrée ;
- déterminer l'issue d'une procédure collective.
- identifier la personne pénalement responsable, l'auteur et le complice ;
- associer une peine à une infraction (amende, emprisonnement?) ;
- schématiser les grandes étapes de la procédure pénale ;
- mettre en évidence les grandes règles de la procédure pénale ;
- identifier la responsabilité pénale du commissaire aux comptes (CAC).

### Compétences :

- Identifier les sources du droit des sociétés
- Repérer les grandes évolutions historiques et économiques ayant donné naissance aux différentes formes sociétaires
- Repérer l'influence du droit européen en droit des sociétés à travers quelques exemples concrets
- Chercher une forme adaptée à la situation patrimoniale de l'entrepreneur (sociétaire, EIRL, entreprise individuelle)

## Prérequis

Sont autorisés à s'inscrire à cette formation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- baccalauréat ;
- titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat en vue d'une inscription dans les universités ;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance (les candidats doivent en apporter la preuve en fournissant une attestation de comparabilité du CIEP ENIC-NARIC) ;
- diplôme homologué niveaux I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié fixant la liste d'homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique ( ;
- diplômes enregistrés aux niveaux I, II, III et IV du répertoire national des certifications professionnelles ( ;
- Accès dérogatoire par une VAPP prononcée par l'INTEC au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle.

## Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Lors de votre inscription, un délai administratif d'environ 2 semaines est nécessaire pour mettre en œuvre l'accès effectif aux enseignements.

## Planning

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Modalités	Lieux	Disponibilités	Prochaines sessions *	Tarif indicatif
	En ligne	Annuel	04/09/2025	De 0 à 420 €
	En ligne	Annuel	04/09/2025	De 0 à 420 €
	En ligne	Annuel	Prévue en 2026-2027	De 0 à 420 €
	En ligne	Annuel	Prévue en 2026-2027	De 0 à 420 €
	En ligne	Annuel	Prévue en 2027-2028	De 0 à 420 €
	En ligne	Annuel	Prévue en 2027-2028	De 0 à 420 €

\*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

## Modalités

### Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

### Modalités de validation :

Cette UE est sanctionnée par un examen final écrit d'une durée de 3 heures (coeff 1).

La réussite à cette UE permet l'acquisition du bloc de compétences correspondant.

4 modes de formation sont proposés:

- Manuels de cours en ligne + 28h de webconférences (tarif présenté ci-dessous)
- Manuels de cours imprimés et en ligne + 28h de webconférences
- Manuels de cours imprimés et en ligne + 28h de webconférences + 72h de cours à distance interactifs (au choix, journée ou soir).
- Manuels de cours imprimés et en ligne + 28h de webconférences + 69h de cours présentiel

Les tarifs diffèrent selon la modalité choisie (voir grille tarifaire).

## Tarif

<b>Mon employeur finance</b>	420 €
<b>Pôle Emploi finance</b>	420 €
<b>Je finance avec le co-financement Région</b>	Salarié : 240 €
<b>Je finance avec le co-financement Région</b>	Demandeur d'emploi : 240 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-

Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formationopen\_in\_new ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

## Passerelles : lien entre certifications

- DGC0100A - Diplôme de Gestion et de Comptabilité (DGC)

## Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ Fiche synthétique au format PDF

## Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite